

**ADMINISTRATION COMMUNALE
D'AUBANGE**



**ENQUETE DE PUBLICITE
AVISA LA POPULATION**

cf. au décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014 (Titre 3 section 2 article 12 et 13 et section 5 article 24, 25 et 26)

Concerne la demande de **Monsieur MOUHAYIN Said**, domicilié rue du Fossé n°11 à 6792 Halanzy relative à la modification d'une voirie communale par un particulier en vue d'acquérir un excédent de voirie situé devant sa propriété sise à 6790 Aubange, 14 rue Bosseler.

Le dossier est consultable à l'Administration communale à partir du **23 août 2021** jusqu'au **21 septembre 2021**.

<u>Date de l'ouverture de l'enquête</u>	<u>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</u>	<u>Les observations écrites peuvent être adressées au</u>
23 août 2021	COMMUNE D'AUBANGE Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS le 21 septembre 2021 à 16h	- Collège communal Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté sur rendez-vous à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Tout intéressé peut formuler ses observations par courrier électronique, par courrier ordinaire ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture d'enquête.

Une permanence sera organisée les jeudis de 16h jusqu'à 20h au guichet du service urbanisme, rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS sur rendez-vous uniquement pris 24h à l'avance. Sans rendez-vous pris, dans les formes et délais, la permanence sera annulée.

Athus, le 12/08/2021

La Directrice Générale f.f.,
TOMAELO H.



Le Bourgmestre,
KINARD F.